Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Mouleur-noyauteur, veuillez visiter :
capmouleurnoyauteur.fr/annales-sujets-et-corriges

Proposition de correction

I) Compétences de lecture (10 points)

Texte 1

1) Colette est accompagnée de son mari, pour ce voyage à New York.
(2 points)

2) On accepte tout élément qui montre que Colette ne répond pas à ses impératifs professionnels. Par exemple : « Il n'était plus question de bagages, de robe du soir, de dîner de gala ! », lignes 8-9 ; « Non, je ne suis pas allée à un grand dîner littéraire. Non, je ne suis pas allée au banquet international des journalistes. Non, je n'ai pas été voir les musées de peinture. », lignes 13-15 ; « Quelle école buissonnière ! », ligne 25.
(2 points)

3) Colette dit qu'elle n'a rien fait car, au lieu de répondre à ses obligations, elle a pris plaisir à faire uniquement des choses sans importance. Le candidat, pour justifier la seconde partie de la question citera, parmi les « choses inutiles, enfantines, dépouillées de toute intellectualité », des exemples d'activités qui ont ravi, enchanté Colette pendant son séjour.
(2 points)

Document 2

4) On attend au moins deux éléments descriptifs qui expriment le bonheur du couple : la légèreté, le sentiment de liberté, l'insouciance, la complicité, les sourires, le sautillement, la course les bras ouverts, le fait que les deux personnages se tiennent par la main. Le choix du cadrage (contre-plongée), la mise au point sur le couple avec la ville en arrière-plan et le mouvement traduisent et renforcent l'idée d'une escapade heureuse.
(2 points)

Texte 1 et Document 2

5) Parmi les éléments de justification, on peut citer : le lieu ; le fait qu'il s'agisse d'un couple dans les deux cas ; le plaisir et l'excitation ressentis par Colette et son mari comme par le couple de l'image ; l'impression que les couples font l'école buissonnière ; des adultes qui se comportent comme des enfants. **(2 points)**

CORRIGÉ

II) Compétences d'écriture (10 points)

Argumentation La situation d'énonciation et les caractéristiques du texte demandé sont respectées : pas de situation de communication imposée ; indication de la destination ; prise en compte des deux options ; la longueur est convenable. L'opinion est argumentée : présence d'arguments favorables et défavorables, pour chaque option. *Donc l'intérêt du lecteur est sollicité.*	**/ 4 points** *OUI / NON*
Organisation La structure du texte est cohérente : l'opinion argumentée progresse vers l'expression d'un choix ; utilisation de connecteurs d'opposition et/ou de concession. *Donc le lecteur suit la progression du texte.*	**/ 2 points** *OUI / NON*
Expression La structure des phrases est globalement correcte. L'orthographe grammaticale est globalement correcte. Le lexique utilisé est globalement approprié et précis. *Donc le lecteur comprend le texte produit.*	**/ 4 points** *OUI / NON*

CORRIGÉ

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.